

**CONSEIL ET FORMATION EN PREVENTION**

405 chemin du Quinquiris 11400 Castelnaudary - 06 71 02 15 14 - [conforprev@gmail.com](mailto:conforprev@gmail.com)  
Organisme de formation enregistré sous le numéro 76110187511 auprès du Ministère du Travail  
*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code du travail).*

## Recyclage – Remise à niveau

### Objectif de la formation :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- de manager un service de sécurité incendie au sein des ERP et des IGH,
- de conseiller son chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- d'effectuer un suivi des obligations règlementaires

**Pré-requis :** - être titulaire du diplôme SSIAP3 (ou équivalent) ;  
- être titulaire de du PSC 1, ou du SST, ou du PSE 1 en cours de validité ;  
- être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical SSIAP datant de moins de 3 mois.

**+ Recyclage :** ne pas avoir dépassé la date anniversaire du dernier recyclage triennal  
- avoir exercé l'emploi de chef de service de sécurité incendie pendant au moins 1 607 heures durant les 36 derniers mois.

**Durée :** Recyclage : 28 heures  
Remise à niveau : 35 heures

**Nb de participants :**  
10 maximum

**Moyens pédagogiques :**

- PC sécurité de formation
- moyens pédagogiques
- matériels de démonstration

**Méthodes pédagogiques :**

- expositive (théorie)
- interrogative (découverte par l'apprenant)
- démonstrative (par le formateur)
- active (mise en situation de l'apprenant)

### chef de service service sécurité incendie SSIAP 3

L'objectif de cette formation est de maintenir et d'actualiser les connaissances et compétences nécessaires afin de pouvoir diriger un service de sécurité d'un ERP ou d'un IGH.

Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, le SSIAP 3 coordonne l'action des agents de sécurité incendie.

Il s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement et conseille son chef d'établissement sur les obligations règlementaires en matière de sécurité incendie et accessibilité.

### Compétences attestées :

A la fin de la certification le candidat dispose des connaissances et compétences suivantes :

- le management du service de sécurité ;
- le conseil du chef d'établissement en matière de sécurité incendie ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- le suivi des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

### Contenu : Recyclage

Séquence 1 : Réglementation  
Séquence 2 : Notions de droits civil et pénal  
Séquence 3 : Fonction maintenance  
Séquence 4 : Etude de cas  
Séquence 5 : Accessibilité des personnes en situation de handicap  
Séquence 6 : Analyse des risques  
Séquence 7 : Moyens de secours

### Remise à niveau

Séquence 1 : Documents administratifs  
Séquence 2 : Commissions de sécurité  
Séquence 3 : Réglementation  
Séquence 4 : Notions de droits civil et pénal  
Séquence 5 : Fonction maintenance  
Séquence 6 : Etude de cas  
Séquence 7 : Accessibilité des personnes handicapées  
Séquence 8 : Analyse des risques  
Séquence 9 : Moyens de secours  
Séquence 10 : Organisation d'un service de sécurité incendie

### Modalités d'évaluation :

Suivre de façon assidue l'ensemble des modules.

**Lieu :** nous consulter

### Tarif :

- Recyclage : nous consulter  
- Remise à niveau : nous consulter

**Dates :** nous consulter



Personnes en situation de handicap, prenez contact avec nous en amont de la formation pour une adaptation des modalités de la formation en fonction de vos besoins.

**Taux de réussite :** 100 %

**Taux de satisfaction :** 100%